

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Accueil administratif

---

L'accueil administratif aura lieu les **29 et 30 août 2022**. Veuillez prévoir environ une heure pour la durée du trajet. Vous trouverez en annexe l'horaire détaillé.

L'accueil administratif des élèves du **secteur de l'adaptation scolaire (GAER, FPT-TSA, FMS-TSA et FPT 1-2-3)** aura lieu le 31 août 2022 pendant les heures de classe. La photo scolaire sera prise à ce moment.

### Photo scolaire et carte étudiante

---

C'est lors de l'accueil administratif que nous procéderons à la prise de la photo scolaire et **celle obligatoire pour la carte étudiante**.

Il sera important que vous preniez connaissance de l'extrait suivant de notre code de vie concernant la tenue vestimentaire qui sera en application **dès l'accueil administrative**:

L'élève adopte une tenue vestimentaire appropriée à un milieu d'éducation. Ainsi **sont interdits**:

- Les vêtements qui laissent voir la poitrine, les fesses, **le ventre**, les parties intimes ou les sous-vêtements;
- Les jupes, les robes et shorts très courts (laissant voir les sous-vêtements);
- Les pantalons portés trop bas;
- Les pantalons troués au niveau des fesses;
- Les décolletés plongeants;
- Les brassières de sport;
- Les camisoles transparentes;
- Les camisoles de basketball;
- Autres vêtements qui ne seraient pas appropriés à un milieu d'éducation.

### Personnel de direction

---

Sophie Dufault, directrice, poste **5070**

Chantal Potvin, directrice adjointe 3<sup>e</sup> secondaire, poste **5075** et profils, poste **5074**

Annick Durocher, directrice adjointe 4<sup>e</sup> secondaire, poste **5074**

Nancy Guitard, directrice adjointe 5<sup>e</sup> secondaire, poste **5074**

Mélanie Deschamps, directrice adjointe adaptation scolaire et PFAE, poste **5075**

Maude Lemieux, directrice adjointe Programme d'éducation internationale, poste **5075**

### Effets scolaires et frais chargés aux parents

---

Vous trouverez la liste des effets scolaires ainsi que les détails des frais chargés aux parents sur le site Internet de l'école : [www.lamag.gouv.qc.ca](http://www.lamag.gouv.qc.ca) sous l'onglet : PARENTS \ RENTRÉE SCOLAIRE.

Des copies de ces documents seront également disponibles à la réception de l'école.

## Rentrée scolaire

---

La rentrée scolaire aura lieu **le 31 août 2022**.

À la mi-août, vous recevrez l'horaire de la première journée de classe et quelques informations utiles.

## Service de cafétéria

---

Le service de cafétéria sera ouvert dès le **31 août 2022**.

## Transport scolaire :

---

Veillez noter que le service du transport scolaire n'émettra plus de bordereaux de transport. L'information vous sera transmise progressivement via le Portail parents à partir du 22 août 2022. Il serait donc important de faire votre inscription au portail si ce n'est déjà fait.

## Communiqués aux parents et bulletins :

---

Tous les communiqués aux parents seront transmis par courriel.

Les bulletins seront déposés sur le portail-parents, nous vous aviserons par courriel lors de leur disponibilité.

## Assemblée générale et première rencontre parents-enseignants :

---

L'Assemblée générale des parents concernant l'élection des membres parents du conseil d'établissement aura lieu **le jeudi 8 septembre 2022 à 19 h**, à la Salle Richard-Sauvageau. La première rencontre parents-enseignants aura lieu **le jeudi 22 septembre 2022 à 19 h**.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, une belle année scolaire 2022-2023.

La directrice,

Sophie Dufault